Le CESE encourage le pays à se donner un nouveau cap, en repensant les modes de développement et les pratiques institutionnelles

Rapport annuel sur l'état de la France en 2020

PUBLIÉ LE 09/07/2020

Depuis plusieurs mois, et pour de nombreux mois encore, notre pays est entré dans le temps des incertitudes, des questionnements : vers quel modèle de société se dirige la France ? Va-t-on continuer à vivre « comme avant » ? Peut-on mieux prévoir les crises, mieux les anticiper ?
La crise du coronavirus, qui a brutalement confronté notre pays aux vulnérabilités de son organisation économique et sociale, a eu d'importantes répercussions territoriales. Si chaque année le CESE élabore, avec l'ensemble de ses formations de travail, le Rapport annuel sur l'état de la France (RAEF), son édition 2020 revêt une dimension inédite. Jusqu'alors centré sur les indicateurs de richesse complémentaires du PIB, il traite exceptionnellement de la situation présente et à venir. En outre, et pour la première fois, il s'enrichit des contributions de six Conseils économiques et sociaux régionaux (CESER) .

À travers ses préconisations, le CESE montre que seul un projet collectif permettra au pays de définir un nouveau cap pour construire une société moins vulnérable dans un cadre européen plus coopératif: nouvelle stratégie économique, une société mieux préparée aux crises, des pouvoirs publics mieux adaptés, et tout cela au service d'une transition écologique active.

Une nouvelle stratégie économique

La reprise de la croissance dépendra de l'ampleur du soutien apporté aux entreprises. Ce soutien devra être différencié, en fonction de la transition écologique et de la sécurisation des emplois. Le CESE recommande la recomposition de chaînes d'approvisionnement devenues trop complexes, et alerte sur la nécessité de diriger la création monétaire vers l'économie réelle, en facilitant notamment les conditions de remboursement des 500 000 prêts garantis par l'Etat qui ont été accordés.

Une société mieux préparée aux crises

Notre société doit apprendre à gérer l'imprévisible. Le CESE, qui préconise en amont l'intensification des efforts de recherche, décrit les conditions d'une nouvelle orientation du système de santé. La crise sanitaire a creusé des inégalités déjà installées dans la société. Les inégalités sont facteur de vulnérabilité aux crises. Elles frappent particulièrement les femmes. Et les inégalités se sont manifestées de façon accrue par la fracture numérique.
Une société moins vulnérable permet à chacun de prétendre à la sécurisation de son emploi. Le CESE montre que l'on peut progresser dans cette voie par un contrat de travail renouvelé, l'ajournement de la réforme du chômage et l'intensification du dialogue social.
Moins vulnérable, la société le sera aussi si elle apporte son soutien aux publics fragiles. Les jeunes, en particulier, ont été frappés par la crise et il est à craindre qu'une génération ne reste marquée par les conséquences de cette pandémie. Le CESE préconise le doublement des contrats aidés, et avance l'idée que l'on pourrait différer l'entrée de certains jeunes sur le marché du travail en 2020 en les aidant à poursuivre des formations complémentaires.

Des pouvoirs publics au service des citoyens

L'Etat est attendu dans son rôle d'acteur, de coordinateur et de stratège. Le chantier de nouvelles déconcentrations et décentralisations est à ouvrir.
Un renouveau institutionnel est nécessaire pour associer les citoyens et la société civile organisée à la définition des politiques publiques, leur mise en œuvre.
L'accès réel à des services publics de qualité dans tous les territoires, plus particulièrement aux services de la santé, sera selon le CESE indispensable pour permettre aux ménages d'amortir le choc d'éventuelles prochaines crises.

Une transition écologique active

La transition écologique colore l'ensemble du Rapport.
Elle nécessite que l'empreinte carbone – et pas simplement la réduction des émissions carbonées - constitue un indicateur central des politiques publiques.
Le niveau des investissements de la politique climatique doit être significativement majoré par rapport au niveau actuel. En particulier le CESE préconise la rénovation de l'ensemble des bâtiments d'ici 2040.
Le Rapport préconise aussi une économie plus circulaire, et montre comment le rôle que devront jouer les entreprises dans la transformation des modes productifs intégrant la réduction de l'empreinte carbone.

Ce rapport, porté par Daniel KELLER (Groupe des personnalités qualifiées) et Pierre LAFONT (Groupe des professions libérales), au nom de la Section de l'économie et des finances, présidée par Hélène FAUVEL (Groupe CGT-FO) a été présenté lors de l'assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental du 9 juillet 2020.
L'avis a été adopté en plénière avec 166 voix pour.

Contact presse :
Godefroy Daubin
06 67 98 27 32
godefroy.daubin@plead.fr

Télécharger

© - copyright CESE - Mai 2024